

NOTE SUR LES CRITERES DE DETERMINATION
DU GENRE *SOMATOCHLORA*
(ODONATA, ANISOPTERA : CORDULIIDAE)

par Jean-Louis PRATZ *

Lors de l'inventaire systématique des libellules du département du Loiret, un certain nombre de captures et de photographies ont été réalisées sur les Corduliidae rencontrés et notamment sur *Cordulia aenea* (Linnaeus, 1758) et *Somatochlora metallica* (Vander Linden, 1825).

A cette occasion, il est apparu que les exemplaires de *Somatochlora metallica* observés, présentaient certains caractères de détermination en désaccord avec les critères définis dans les clefs établies par AGUESSE (1968), d'AGUILAR, DOMMANGET et PRECHAC (1985).

Pour P. AGUESSE, le genre *Somatochlora* se distingue des autres Corduliidae par la cellule discoïdale, au moins aux ailes antérieures, traversée de deux ou trois nervures secondaires et le bord antérieur de la cellule discoïdale se trouvant, aux ailes postérieures, juste sous l'arcus.

Le guide des Libellules d'Europe (d'AGUILAR, DOMMANGET, PRECHAC), reprend ce dernier critère dans sa clef de détermination. Mais pour lui, la cellule discoïdale de l'aile antérieure est traversée par une ou deux nervures seulement.

L'ensemble des auteurs, y compris ROBERT (1958) se rejoint pour considérer que la présence d'une ou deux nervures cubito-anales à l'aile postérieure différencie les genres *Cordulia* et *Somatochlora*.

Bien entendu, les appendices anaux des mâles et les lames vulvaires des femelles tels que décrits et illustrés par P. AGUESSE permettent de différencier sans ambiguïté genre et espèce à l'intérieur de cette famille.

Les observations (une vingtaine) réalisées au cours du printemps et de l'été 1988 dans le Loiret se distinguent sur deux points par rapport à ces éléments :

* 48, rue Basile Baudin, F-45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

- toutes les cellules discoïdales observées aux ailes antérieures des *S. metallica* ne possèdent qu'une seule nervure transversale.

- le bord postérieur de la cellule discoïdale a toujours été trouvé légèrement décalé vers la base de l'aile par rapport à l'arcus, comme pour *C. aenea*.

Les individus observés, mâles comme femelles, proviennent de régions naturelles du Loiret, très différentes : Forêt d'Orléans, Sologne et Puisaye. A noter qu'une jeune femelle de *S. metallica* photographiée en Puisaye l'a été en présence de Jean-Louis DOMMANGET lors d'une sortie de groupe.

Sans vouloir remettre en cause les observations faites par les auteurs cités, on peut cependant se poser la question de savoir s'il s'agit d'un particularisme régional ou si ce sont des caractères non fixés dans les populations.

Je fais donc appel aux observations et à l'expérience de tous les odonatologues pour m'aider à répondre à cette question qui amène de toute façon à reconsidérer les clefs de détermination en vigueur.

Travaux consultés.

AGUESSE (P.), 1968. -- Les Odonates de l'Europe Occidentale, du Nord de l'Afrique et des Iles Atlantiques. In : Faune de l'Europe et du bassin méditerranéen. -- Masson, Paris : 1-258.

AGUILAR (J. d'), DOMMANGET (J.-L.) & PRECHAC (R.), 1985. -- Guide des Libellules d'Europe et d'Afrique du Nord. -- Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris : 1-341.

ROBERT (P.A.), 1958. -- Les Libellules (Odonates). -- Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris : 1-364.
